

En Quête

HABITER LA TERRE

Le crash démographique
Une maison pour tous
Le devenir du village
Réinventer la ville
Le droit à la terre

Un écovillage en
région nordique,
p.17

Sommaire p.3

05
Automne 2004

6,00 \$ CAN / 3,75 € ttc / 4,00 \$ US / 3 000 FCFA

(0,50 € / 1\$ pour le camelot)

La voie des écovillages

Catherine Dubé

Une façon de vivre ensemble plus saine pour la Terre et ses habitants.

Patrick Mailloux vient de terminer la construction de sa maison dans un boisé de Saint-André-Avellin, près de la frontière ouest du Québec. Une maison écologique, faite de bois et de paille recouverts de crépi, bâtie de ses mains. Quelques dizaines de mètres plus loin, se dresse une autre maison de paille, construite il y a dix ans par Jocelyn Simard et Madeleine Sauvé, qui y vivent avec leurs trois enfants. Ils sont plus que de simples voisins. Les deux maisons et l'atelier érigé à mi-chemin entre les deux constituent maintenant le noyau de leur écohameau, Terra Flora.

Les projets foisonnent. « Nous voulons construire un centre de démonstration juste là, annonce Jocelyn Simard en montrant le champ devant sa maison. Nous pourrions y donner des formations sur la construction

de maisons de paille, de toilettes à compost et de foyers de masse. » L'homme s'y connaît : il a expérimenté ces technologies vertes pour sa propre demeure. Dans l'atelier, il aimerait démarrer une entreprise de fabrication de produits écologiques. « Peut-être un onguent à base de sapin baumier, d'huile d'olive et de cire. Nous pourrions aussi produire des "bûches" de sciures de bois et de cire. Ça brûle très bien et ça permet de récupérer des rebuts. »

Comme tous les habitants des écohameaux, les trois ont placé au centre de leur vie le respect de la nature, l'utilisation rationnelle des ressources, le partage et la solidarité. « Ne pas prendre à la terre plus que ce qu'on peut lui retourner ».



Fondé en 1990 au Saguenay, le Groupe de recherche écologique de la Batture (GREB) est un écohameau construit en région nordique et rurale du Québec. Il compte cinq maisons unifamiliales, une grange-étable, une ferme biologique et une soixantaine de moutons. Photo Pierre Gilbert / Greb



Il y a encore peu d'écovillages ou d'éco-hameaux au Québec. Mais ce ne sont pas les candidats qui manquent. Des dizaines de personnes à la recherche d'un mode de vie moins individualiste en rêvent. Elles font circuler leurs idées à travers des associations citoyennes et des revues alternatives comme *Aube*. Les futurs écovillageois s'inspirent d'expériences réussies comme celle du Groupe de recherches écologiques de la Batture (GREB), au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quelques familles y vivent dans cinq maisons de bois, chauffées grâce à des foyers et des panneaux solaires. Rien à voir avec l'image que l'on se fait d'une commune, où les gens habitent dans une douce anarchie. Dans les écovillages d'aujourd'hui, chaque famille a ses quartiers; un lieu communautaire accueille les activités de groupe et les réunions. Pour assurer l'harmonie – et la survie! –, l'organisation est essentielle.

Le terme « écovillage » a été forgé en 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio. Il désigne une réalité qui, en fait, existait déjà : dès les années 1960, des projets comme *The Farm* au Tennessee, ou Auroville en Inde (devenue une véritable ville), ont attiré comme un aimant des gens à la recherche d'un mode de vie plus sain. Nul ne sait combien d'écovillages ont fleuri à la surface de la planète. Le *Global Ecovillage Network* (GEN), compte 243 membres, dont plusieurs sont des associations, comme *Sarvodaya* qui regroupe

des milliers de villages du Sri Lanka ayant misé sur le développement durable. Sans compter que plusieurs écovillages ne sont membres d'aucune association. En revanche, plusieurs projets annoncés n'existent pas encore concrètement. D'autres échouent ou ne voient jamais le jour...

Pour éviter les erreurs, un groupe de Québec a envoyé l'an dernier des éclaireurs sur les routes de l'Europe et de l'Amérique du Nord. En quatre mois, Valérie Jamin et Michel Desgagnés ont parcouru 24 000 kilomètres et visité près de 40 communautés à vocation écologique, au Canada et aux États-Unis. Ils ont vu quelques authentiques écovillages, comme celui de *Earthaven* en Caroline du Nord, constitué de nombreuses maisons en paille et en terre, de bâtiments communautaires et d'un café-salle de spectacle. Ils ont aussi pu observer des projets adaptés à la vie urbaine, des habitations communautaires (*co-housing*) comptant parfois plusieurs dizaines d'unités et intégrant quelques principes écologiques comme un potager et du compostage dans la cour. *Windsong Co-housing*, en Colombie-Britannique, en est un exemple. « Certains de ces projets misent plus sur l'aspect social que l'aspect écologique, note Michel Desgagnés. Cela dépend des moyens des gens, car certaines technologies vertes sont coûteuses. »



Une maison au toit d'herbe et de terre, à Moonshadow au Tennessee, où une douzaine de personnes essayent de vivre de manière écologique.

À Ithaca, dans l'État de New York, Michel et Valérie ont observé la construction de la troisième habitation communautaire du site. « Ils ont fait des choix très intéressants, comme utiliser un isolant fait de jeans recyclés, mais cela coûte plus cher que les matériaux habituels. »

Les appareils moins énergivores s'avèrent eux aussi presque toujours plus onéreux que leur version standard. « J'ai acheté une laveuse et un lave-vaisselle plus écologiques et ils m'ont coûté des "bidous" ! » confirme Lucie Lemelin, la présidente du Réseau des écohameaux et des écovillages du Québec. Quel paradoxe quand on sait que la version moins chère et

donc plus populaire aura un coût collectif plus élevé à cause de son impact négatif sur l'environnement.

Il ne faudrait tout de même pas croire que seuls les plus riches peuvent se permettre de respecter l'environnement. Jocelyn Simard n'a dépensé que 25 000 \$ CAN (17 000 €) pour s'offrir une maison de 8,5 mètres sur 17. Il l'a bâtie en quatre mois, avec Madeleine, alors enceinte de leur troisième enfant, comme préposée au brassage du béton ! Jocelyn Simard a donné une seconde vie à beaucoup de matériaux récupérés. Pour les planchers, il a acheté des lots de céramiques en fin de série et il

Le potager du regroupement Windsong, dans la ville de Langley en Colombie-britannique (Ouest du Canada). Une centaine de personnes y cohabitent en oeuvrant ensemble pour les services des résidents.



© M. Desgagnés

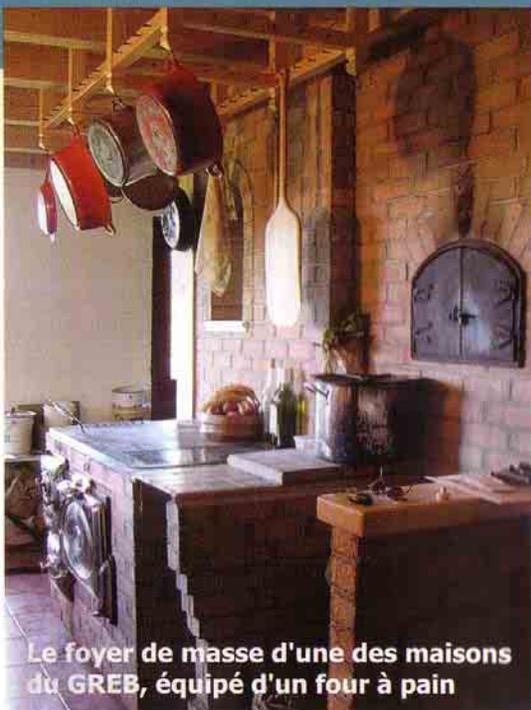
L'AUTONOMIE : UNE UTOPIE ?

Dans le monde des écovillages, le fin du fin est évidemment de devenir autosuffisant. Tout est possible : créer un atelier de transformation de produits biologiques ou d'herbes médicinales; offrir des services de construction écologique; ouvrir une auberge, une boulangerie, etc. Le Viel Audon, un écovillage français des gorges de l'Ardèche, a fondé une coopérative qui rénove un site historique et en a relancé une autre qui traite de la laine de mouton. Créer son propre emploi sur le site n'est certes pas aisé, ni même souhaité par tous. Pierre Gilbert, un des membres du GREB, travaille au Centre québécois de développement durable, un poste très enviable pour quelqu'un qui souhaite changer

les façons de faire.

Tous les modèles sont possibles. Au Centre Terra Flora, Madeleine Sauvé et Jocelyn Simard ont vécu quelques années en organisant des ateliers de formation et en publiant des ouvrages. Puis, Madeleine a eu envie de retourner enseigner à temps plein dans une école secondaire. L'arrivée de leur voisin Patrick ravive leur envie de partager leur savoir avec le public.

Sans se faire d'illusions : « Quand nous nous sommes installés, nous avions de grands idéaux, nous voulions être les plus indépendants possible, se souvient Jocelyn Simard. Puis nous avons regardé la réalité: nous ne sommes même pas autonomes à 10 % ! Nous ne produisons pas nos vêtements, ni notre essence, ni notre orge, ni notre avoine... »



© P. Gilbert / Greb

Le foyer de masse d'une des maisons du GREB, équipé d'un four à pain

a créé de magnifiques mosaïques avec quelques-uns des carreaux cassés. Pour diviser les pièces, il a utilisé des planches qui auraient normalement fini au rebut.

Il a ainsi respecté la règle numéro un des écovillages : l'utilisation de matériaux naturels. Les écovillageois choisissent souvent le bois, le chanvre, la paille ou la terre crue et ce souci s'exprime jusque dans les détails, tels que le choix de l'huile pour protéger les planchers de bois plutôt qu'un vernis aux effluves toxiques.

Le cœur de leur maison à Saint-André-Avellin est un foyer de masse, un chauffage efficace sur le plan énergétique. Contrairement à un foyer ouvert traditionnel, qui perd 80 % de sa chaleur par la cheminée, un foyer de masse est un ouvrage im-

posant, dont le noyau et le revêtement de pierre ou de briques emmagasinent la chaleur et la redistribuent au cours de la journée. La combustion est totale, il ne rejette donc pas de particules polluantes. « Si on gère bien sa forêt, on peut se contenter de ramasser le bois mort, sans devoir couper d'arbres pour se chauffer », précise Lucie Lemelin.

Des panneaux solaires et des éoliennes, c'est encore mieux, mais pour chauffer une maison en plein hiver à -25 degrés Celsius, il faut qu'ils soient très performants. Ce type d'énergie est en revanche bien utile pour l'éclairage, le réfrigérateur et la radio.

Viser l'autonomie sur le plan alimentaire est un autre principe des écovillageois. En produisant ce que l'on consomme, on évite la pollution liée au transport des denrées et on s'assure de manger des produits sains. L'agriculture biologique est à l'honneur, il va sans dire, que ce soit sur une vaste terre ou dans un simple potager, selon le nombre de bouches à nourrir. Avec le sien, la famille Sauvé-Simard produit assez de légumes pour toute l'année. À l'automne, elle dépose carottes, betteraves, choux et autres légumes durs dans des caisses remplies de paille et les place dans la chambre froide. Les arbres fruitiers sont également généreux.

Contrairement à ceux qui cherchent un « ailleurs », Marc-Sylvain Pouliot a décidé de fonder son écovillage exactement où il avait les pieds. Le jeune homme de Saint-Isidore-de-Clifton, une municipalité de 804

LE VILLAGE EN VILLE

À la ville comme à la campagne, les habitations communes écologiques ont le mérite d'apporter des solutions à des problèmes qui dépassent les questions de l'environnement. En milieu urbain, c'est une manière de faire face au manque de logements et à l'étalement urbain. À la campagne, c'est un moyen de freiner l'exode vers la ville, de stimuler l'économie et la vie culturelle.

Durant son périple à travers l'Amérique, Michel Desgagnés a été séduit par les co-

housing urbains. « Je souhaite vivre un autre modèle que le développement résidentiel de banlieue, où chacun vit dans une maison unifamiliale avec des voisins qu'il n'a pas choisis. Je veux vivre avec des gens "trippants", manger avec eux, entretenir notre habitation avec eux, aller travailler à vélo, vivre plus écologiquement. Nous avons une culture des coopératives d'habitations au Québec, mais surtout pour les familles à faibles revenus. Peut-être que le problème de rareté de logement sera favorable à l'implantation de ce modèle. »

habitants en Estrie, a convaincu le conseil municipal de donner une vocation écologique à l'ensemble du village ! Déjà, le mécanicien étudie la possibilité de fournir du biodiesel pour faire rouler les véhicules de Saint-Isidore.

Marc-Sylvain caresse aussi le rêve de bâtir son propre écohomeau au sein de son village écolo. Il vient de prendre les rênes de la ferme familiale. Son niveau d'endettement est élevé – comme tous les agriculteurs de son âge – mais

du gouvernement québécois et de l'Union des producteurs agricoles, pour trouver une issue à cette impasse. « Il s'agit de leur faire accepter le concept de ferme multifamiliale », dit Lucie Lemelin. Le Réseau a reçu une oreille attentive, mais aucune promesse.

Beaucoup de projets meurent dans l'œuf à cause de ces contraintes... Même celui de la présidente du Réseau, qui s'échine depuis deux ans à concrétiser son propre projet d'écohomeau. Après de longues recherches, son groupe avait enfin trouvé le



© P. Gilbert / Greb

grâce à la culture bio, son gagne-pain est tout trouvé.

Il se heurte cependant à un problème de taille. Au Québec, on ne peut construire qu'une seule maison sur une terre agricole, zonée « verte ». On ne peut pas non plus la subdiviser en plusieurs lots pour loger chaque famille. De toute façon, lotir la terre est peu souhaitable. Ce serait ouvrir la porte à ce que des portions de terrain soient un jour vendues à des gens peu enclins à vivre selon les règles de l'écohomeau. Et une demande de changement de zonage est une entreprise fastidieuse dont l'issue est incertaine.

Le Réseau des écohomeaux et des écovillages du Québec a dépêché plusieurs de ses représentants auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec,

terrain rêvé. Il a déposé une offre d'achat mais le projet a avorté devant la quantité d'obstacles liés au zonage. Pas question de se laisser abattre pour autant. Car Lucie Lemelin possède deux qualités essentielles à tout écovillageois en devenir : de la conviction et de la détermination. Dans une telle aventure, c'est toujours recyclable...

POUR EN SAVOIR PLUS :

- www.laplumedefeu.com
- www.routedesecovillages.com
- www.ecovillage.net

// WWW ■

Le village rêvé
La route est parfois longue entre
l'écovillage imaginé... et sa réalisation
À lire sur www.en-quete.net